

LA 1ère BALADE GOURMANDE de CHABLIS
Dimanche 29 Avril 2012

Organisée par



DIMANCHE 29 AVRIL 2012

DOSSIER DE PRESSE

CHABLIS BOUGE SON CRU A Fond LA Treille

adresse :

Place lafayette Mairie de Chablis 89800 CHABLIS

Site web : www.chablis.net

Courriel : afondlatreille@laposte.net

Renseignement : daniel au 06.86.74.37.85



Association "Chablis bouge son cru" (A fond la treille) à but non lucratif loi de 1901



L' Association CHABLIS BOUGE SON CRU...A Fond La Treille à pour but de promouvoir le chablisien. Elle organise sa 1ère BALADE GOURMANDE à travers le vignoble de Chablis.

Le Comité organisateur a retenu un parcours d'une dizaine de kilomètres dans les vignes, parcours qui traversera quelques uns des prestigieux Premiers Crus de l'Appellation sur sa Rive Gauche : Montmains, Les Lys, La Côte de Lechet, offrant successivement quelques superbes points de vue sur Chablis et les villages alentours.

Il s'est attaché à ce que cette balade soit à la portée tant des marcheurs aguerris que des promeneurs plus occasionnels

L'accueil se fera rue des Vendanges dans la ZA des Violettes
L'enregistrement des participants aura lieu 30 mn avant leurs départs programmés

Le premier départ aura lieu à 10h

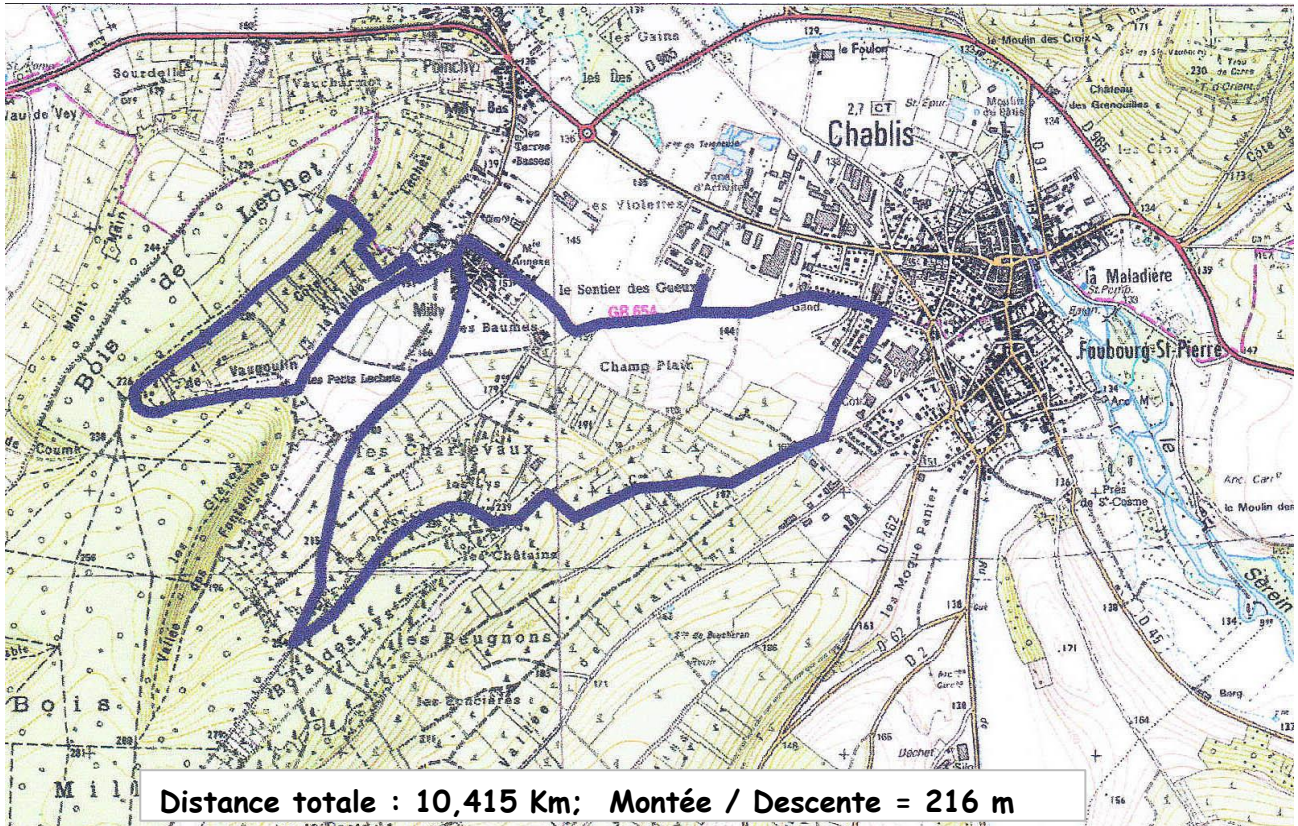
La balade constituée de 5 étapes gastronomiques se déroulera ainsi

- Etape 1 : Apéritif
- Etape 2 : Entrée
- Etape 3 : Plat chaud
- Etape 4 : Fromage
- Etape 5 : Dessert





Détail du Parcours





Menu



Apéritif

Dégustation d'un petit chablis accompagné d'une assiette, composé de :

1 gougère, dés de jambon persillé, rondelles d'andouillette
et rondelles d'andouille au marc de Bourgogne

Entrée

12 escargots en croquette accompagnés d'un chablis

Plat chaud

1 duo jambon / andouillette sauce chablis
accompagné d'un gratin dauphinois
avec dégustation d'un Chablis 1^{er} cru

Fromage

Trio de fromage et son Chablis grand cru

Dessert

Une mousse au Chablis et ses Duchés mignons
accompagnés d'un Crémant de Bourgogne suivis d'un café

Les différents chablis dégustés sont offerts par:
Le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

CHABLIS
www.chablis.fr

Durant le parcours une petite explication, ludique et facultative
du vignoble chablisien, vous sera proposée

L'étape DESSERT signera la fin des dégustations et de la balade
Nous serons de retour à notre point de départ.

Les participants y trouveront un petit MARCHÉ des produits régionaux
dégustés au long de la journée, et ils auront alors toute liberté de
rapporter s'ils le désirent un petit souvenir de leur journée parmi nous.



LA BALADE GOURMANDE DE CHABLIS

DIMANCHE
29 AVRIL 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION :
(à imprimer et à remplir en majuscules)

A renvoyer avant le 31 Mars 2012 à :
L'OFFICE DU TOURISME
1 BD DE LATTRE DE TASSIGNY
89 800 CHABLIS

MME / M :

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

EMAIL

Réserve pour la journée du 29 Avril 2012 :

Nbre :.....adultes, x 35 € =.....

Nbre :.....- 12 ans, x 20 € =.....

Nbre :..... - 6 ans (offert) =.....

TOTAL =.....

Ci-joint un chèque de :**Euros** à l'ordre de « Chablis Bouge Son Cru »
DÉPART toutes les 15 minutes à partir de 10 H. *Priorité par ordre d'arrivée des inscriptions.*

Heure de départ souhaitée :.....

⊛ Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour confirmation de votre heure de départ, celle-ci vous parviendra par courrier après la clôture des inscriptions, le 31/03/2012.

DATE :

SIGNATURE :

Règlement de la balade gourmande de Chablis du 29 Avril 2012



1. Thème de la manifestation : Randonnée pédestre et repas

2. Description : La balade gourmande offre la possibilité à un large public, d'effectuer une promenade d'une dizaine de kilomètres à travers le vignoble Chablisien en passant par 5 stands (de plein air) de dégustation de produits locaux et de vin de Chablis. Les départs se feront entre 10h00 et 12h00 à raison d'un départ tous les quarts d'heures. A l'issue de la balade les produits dégustés seront disponibles à la vente

3. Organisateur : Association "Chablis bouge son cru" (A fond la treille) Mairie de Chablis Place Lafayette 89800 CHABLIS, représentée par Mme VAILLANT Marie-José

4. Participation : La participation se fait uniquement sur inscription. L'inscription est validée à réception de la fiche d'inscription accompagnée du paiement et d'une enveloppe timbrée à l'adresse du participant. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des fiches d'inscriptions. Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

5. Equipement : Prévoir des chaussures de randonnées ou des baskets, ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.

6. Conditions d'annulation:

a) Du fait des organisateurs: en cas d'intempéries exceptionnelles ou de nombre de participants insuffisant, la manifestation serait annulée et les participants remboursés sur demande écrite.

b) Du fait des participants : Après la date limite fixée au 31 mars 2012 toute inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant de l'inscription sera acquis aux organisateurs.

7. Responsabilité : L'association est assurée en responsabilité civile. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

8. Sécurité: Les participants devront respecter les lieux et suivre le balisage. Les chiens tenus en laisse sont tolérés. Les catégories 1 et 2 sont interdites. La vaccination antirabique est obligatoire.

9. Droit à l'image: Du fait de son inscription, le participant donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

L'inscription vaut acceptation du présent règlement

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A boire avec modération
Association "Chablis bouge son cru" A fond la treille a but non lucratif loi 1901*

